

## Association Elles Aussi – Réponses d'Éric Quiquet

---

*En préambule, nous souhaitons vous rappeler que la parité est une des valeurs constitutives de l'écologie politique, dans un souci de représentation réelle de la société française et parce qu'on ne peut tolérer que les femmes soient reléguées au second plan de la vie politique.*

*Les Verts (dès leur création) puis EELV sont des partis qui respectent la parité, tant en interne que pour les élections. Aucune sanction financière ne touche EELV quant au défaut de représentation paritaire lors des scrutins.*

*Enfin, EELV est pour une 6<sup>ème</sup> République, instrument essentiel de la transformation écologique de l'économie et de la société, un outil d'élaboration collectif des principes et des moyens d'un gouvernement enfin attentif au long terme et au bien commun.*

*Pour revivifier la représentation politique !*

### **Sur les modes de scrutin**

#### **1 - Pour les élections municipales :**

Jusqu'où préconisez-vous d'abaisser le seuil du scrutin de liste paritaire, l'obligation d'alternance et la parité dans les exécutifs complets (maire et adjoints) ?

- *Nous souhaitons abaisser le seuil de la contrainte paritaire à l'ensemble des communes et aux départements élisant 3 sénateurs et plus (réponse EJ à l'observatoire de la parité)*

Proposerez-vous l'obligation de parité dans les délégations aux intercommunalités ?

- *Nous souhaitons la réforme du mode de scrutin des intercommunalités et EPCI, en proposant le scrutin de liste avec une dose significative de proportionnelle pour l'élection, impliquant donc la parité au sein des listes, puis dans les assemblées et dans les exécutifs.*

#### **2- Pour les élections au scrutin uninominal à deux tours (élections législatives, territoriales et sénatoriales) :**

Comment ferez-vous progresser la parité ? :

- *La généralisation de la proportionnelle à tous les scrutins afin de tenir le meilleur compte possible du poids politique réel des différentes forces et d'assurer une parité effective des élu-es. Pour les élections locales, l'élection sera à deux tours avec une prime majoritaire de 25% pour la liste arrivée en tête au 2<sup>nd</sup> tour.*
- *Pour l'élection des député-es, une moitié élue dans des circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et la moitié restante sur une liste nationale compensatoire permettant de rétablir la proportionnelle sur la base des résultats du premier tour de la liste nationale.*
- *Les représentant-es au Sénat élu-es au suffrage universel direct par les citoyens lors des élections régionales sur une liste régionale complémentaire sur un seul tour, gage encore une fois de parité et de diversité.*

Que pensez-vous de la proposition d'un « scrutin binominal » faite par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Sénat lors des débats sur le projet de loi de réforme territoriale, proposition soutenue par Elles Aussi depuis 2007 ?

- *Ce n'est pas à la parité de s'adapter au scrutin, si un mode scrutin n'est peut être paritaire, il faut changer celui-ci pour qu'il le devienne. En attendant, le scrutin binominal peut être une réponse.*

### **Sur le cumul des mandats et le statut de l'élu-e**

3 - Que proposez-vous pour réduire la pratique du cumul des mandats tant en ce qui concerne le nombre de mandats détenus simultanément que le nombre de mandats successifs ?

- *La fin du cumul des mandats : les parlementaires nationaux et européens ainsi que les présidents d'exécutifs locaux (sauf les maires des communes de moins de 3500 habitants) ne pourront détenir qu'un seul mandat.*
- *Par ailleurs, il ne sera plus possible pour les adjoint-es au maire et les vice-président-es d'exécutifs locaux de siéger dans deux exécutifs différents.*
- *Enfin, les membres du gouvernement devront abandonner le cas échéant leur mandat local durant l'exercice de leur fonction ministérielle.*
- *Elle sera complétée par la limitation dans le temps de l'occupation d'un mandat afin d'obliger à une véritable rotation des responsabilités. Depuis la réforme constitutionnelle de 2008, le-la président-e de la République « ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs » ; il en sera de même pour les parlementaires et les membres des exécutifs locaux.*

4 – Vous engagerez-vous à faire évoluer le statut de l'élu-e et remédier notamment aux freins économiques qui dissuadent femmes et hommes de se présenter à des élections locales et à la non reconnaissance des connaissances acquises au cours du mandat ?

- *Oui, il faut travailler à un véritable statut de l'élu-e pour mieux concilier activité professionnelle et exercice du mandat, assurant les élu-es de retrouver un emploi en définissant des niveaux d'indemnité permettant le cas échéant des investissements à temps plein dans le mandat, favorisant aussi la formation des nouveaux-elles élu-es et reconnaissant la valorisation de l'acquis de l'expérience.*

### **A l'intérieur des partis politiques**

5 - Comment pensez-vous pouvoir faire progresser l'exigence de parité tant qualitative que quantitative dans les partis politiques au-delà de ce qu'ils font actuellement (incitations, pénalités financières...)

- *Parité de candidatures et de résultats : tout parti qui ne présentera pas 50% de candidates aux élections verra son financement public entièrement suspendu, y compris pour les têtes de listes pour les élections proportionnelles.*
- *Pour aller vers la parité de résultat, tout parti qui n'aura pas a minima 40% de femmes parmi ses représentant-es élu-es verra son financement public diminué. De plus, ces pénalités seront proportionnelles au manquement à l'obligation légale.*
- *Ces contraintes auront cours tant que nous serons dans un système de scrutins uninominaux, puisque EELV souhaite une généralisation de la proportionnelle à toutes les élections.*

### **Pour développer une culture de la parité**

6 - Ferez-vous du partenariat et de la parité entre les femmes et les hommes, au-delà d'un aspect quantitatif, une réponse possible au machisme et à la peur de l'autre, un levier de démocratisation, au sein de votre parti et au niveau législatif ? Comment comptez-vous mener une telle démarche ?

- *Nous tenons à vous faire part de la dimension globale et transversale qui est pour nous, la seule réponse envisageable à l'égalité entre les femmes et les hommes.*
- *Nous voulons un nouveau contrat social fondé sur l'égalité femmes-hommes et la fin des stéréotypes de genre appuyé sur trois axes :*
  - *partage du pouvoir et des richesses, égalité réelle des salaires et lutte contre la précarité des femmes.*
  - *Dispositions pour garantir la liberté à disposer de son corps et combattre l'ensemble des violences sexistes.*
  - *Invention d'un nouveau modèle sociétal avec la fin de la spécialisation des rôles via un plan de lutte contre les stéréotypes de genre.*

*Au-delà de l'égal accès aux fonctions électives, nous inscrirons dans la Constitution de la VI<sup>e</sup> République que nous mettrons en place, l'égalité entre les femmes et les hommes.*